



DIPLÔME D'ÉTAT - FORMATION EN 1 AN EN ALTERNANCE - RNCP 28048

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS



CONTACT :

Laurent POULAIN
06 78 37 92 84
accueil@cfa34.fr

CAP AEPE

Véritable marque de professionnalisme pour l'employeur, le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance est un diplôme d'Etat officiel.

Avec ce diplôme, vous êtes considéré(e) comme un(e) professionnel(le) de la petite enfance ayant toutes les compétences pour s'occuper d'enfants de 0 à 6 ans. Vous êtes formé(e) sur leurs besoins, leurs envies, les soins à leur prodiguer et les règles d'hygiène, de confort et de sécurité à respecter. Vous pourrez exercer au sein de structures collectives ou en milieu familial.

ENSEIGNEMENTS

SCIENCES MÉDICO-SOCIALES
BIOLOGIE GÉNÉRALE APPLIQUÉE
NUTRITION ALIMENTATION
ANIMATION
TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE
TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES
TECHNIQUES DE SERVICES À L'USAGER

ET APRÈS

- Diplôme d'état d'Auxiliaire de Puériculture,
- Diplôme d'état d'éducateur de Jeunes Enfants (pour les apprentis déjà titulaires du baccalauréat)
- Agent d'animation en école maternelle



Admissions

Avoir moins 18 ans au 31/12 de l'année de l'examen et être titulaire d'un des diplômes suivants : BEP, CAP, baccalauréat.

Qualités requises

Patience, douceur, empathie, créativité, adaptabilité... Mais aussi sens de l'initiative et des responsabilités, capacité d'écoute et discrétion.
Savoir travailler en équipe fait aussi partie des prérequis : un agent de la petite enfance ne travaille jamais seul, quel que soit son métier. Il travaille en collaboration pour aider au développement des tout-petits.

Les débouchés

En milieu familial :
Assistante maternelle, Garde d'enfant à domicile

En structure collective :
Aide-éducateur, Aide auxiliaire de puériculture, ATSEM (après concours), Agent d'animation en école maternelle, Agent de crèche, animateur petite enfance